



# ATELIER REGIONAL DE VALIDATION DE DES RAPPORTS DES ENQUETES- CADRES DE LA PECHE ARTISANALE MARITIME DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

LOME, 05 au 09 octobre 2015

Point des travaux réalisés par la  
**COTE D'IVOIRE**  
depuis le GT de Ouagadougou

La correction de la base a porté  
principalement sur deux éléments:

- Correction de la position des sites
- Correction sur le prix des embarcations

La liste des sites et des unités de pêche pour lesquels des corrections devraient être portées a été dressée et envoyée aux agents enquêteurs.

Ces derniers après des entretiens avec les pêcheurs et responsables de site, ont porté les vraies données.

Dans certains cas, nous sommes entrés directement en contact avec les pêcheurs et responsables de sites de débarquement.

La dernière version de la base a été mise à notre disposition par le Consortium. [Base EC PM V 09 CI 15 09 2015.accdb](#)

La rédaction du rapport a débuté en Côte d'Ivoire le 14 septembre 2015 et nous avons transmis un premier draft au Consortium le 28 septembre 2015. [Rapport Enquête Cadre Peche Artisanale Maritime 2014](#)

Toutefois, l'équipe continue de travailler à l'amélioration du rapport et ajouter certains éléments nécessaire à sa compréhension.

Nous espérons au terme du présent Groupe de Travail recevoir des conseils et remarques en vue de produire un rapport final de qualité.

Par ailleurs, je voudrais au nom du Directeur de l'Aquaculture et des Pêches vous rassurer de notre engagement à travailler conformément aux principes de l'UEMOA afin d'obtenir de meilleurs résultats

# **NOUS VOUS REMERCIONS**